



Puycornet

Bulletin municipal n° 55





4	Agenda du MAIRE
5	Le mot du MAIRE
6	Nouveau Conseil Municipal
7	Résultats des élections municipales
8	Élections du Maire et des Adjoints et représentants des différents syndicats
9	Discours du Maire après son élection
10	Constitution des Commissions Communales
11	Nouvel organigramme de la Communauté de Communes
12	Information Communauté de Communes : Programme Habitat
13	Travaux du Conseil Municipal
14 /15/16	Vote du budget et des taux
16	Vote des subventions aux associations
18 / 19 / 20 / 21	Ecoles
22	Comité des fêtes
23	SIEEOM - Les actus du tri
24	TRT Judo
25	La Nébuleuse
26	Informations Diverses
27	Photo
28 / 29	Info Coronavirus
30/31	Revue de Presse



AGENDA DU MAIRE

22 janvier	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
26 février	PUYCORNET	COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)
6 mai	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
20 mai	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
17 juin	LAFRANÇAISE	COMMISSION INTERCOMMUNALE DES FINANCES
17 juin	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
24 juin	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
25 juin	PUYCORNET	CONSEIL ECOLES DU RPI
6 juillet	LAFRANÇAISE	RÉUNION DES MAIRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
15 juillet	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
17 juillet	MONTAUBAN	A G.E. ASSOCIATION DES MAIRES DU TARN-ET-GARONNE
22 juillet	LAFRANÇAISE	BUREAU COMMUNAUTAIRE
29 juillet	LAFRANÇAISE	CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE MOT DU MAIRE

La période que nous sommes en train de vivre fera date dans les manuels d'histoire. Jamais le monde entier n'aura été confronté à une telle crise sanitaire hormis peut-être la « grippe espagnole » en 1918. Si quelqu'un avait annoncé un tel scénario, on lui aurait sûrement ri au nez en balayant ses propos d'un revers de main !

Notre pays, notre région, notre département n'auront pas été épargnés même s'il faut bien le reconnaître à un degré moindre pour le Tarn-et-Garonne.

J'ai constaté et j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire, que les mesures de confinement ont été globalement bien respectées à PUYCORNET. Je reconnais ici votre sens des responsabilités et tenais à vous en remercier très sincèrement.

Après 2 mois de confinement, le gouvernement a décidé de rouvrir les écoles le 12 mai. L'équipe municipale avec l'aide précieuse des enseignants et des employés municipaux a dû mettre en place un protocole sanitaire de plus de 60 pages.

Tout s'est fort heureusement bien passé et puisque l'occasion m'en est offerte, je tiens à les remercier tous pour leur totale mobilisation et leur disponibilité dans cette épreuve si particulière.

C'est dans ce contexte que le 15 mars dernier, vous avez reconduit dans le cadre des élections municipales et à une large majorité l'équipe sortante. Je tenais en mon nom personnel et celui des conseillers municipaux à vous remercier de vous être déplacés à près de 78 % (comme il y a 6 ans) pour donner une réelle légitimité à l'équipe nouvellement élue. C'est la preuve de votre confiance et de votre reconnaissance. Nous saurons nous en montrer dignes.

Malheureusement, même si tout semble peu à peu rentrer dans l'ordre, le virus n'est pas mort et circule toujours. C'est dans ces conditions et la mort dans l'âme que nous avons décidé d'annuler la quasi-totalité des manifestations festives et culturelles de l'été 2020 et en premier lieu la fête communale du 15 août qui est le

point d'orgue de ces manifestations. Compte-tenu du nombre des personnes généralement présentes à ces deux jours de fête, il était plus raisonnable de l'annuler afin de ne prendre aucun risque.

Je suis persuadé que vous comprendrez cette décision si difficile à prendre. Seuls seront maintenus :

- la séance de cinéma en plein air le 18 juillet ;
- le concert « Tzigane » le 6 septembre en l'église de Gibiniargues ;
- la randonnée pédestre nocturne reportée au 5 septembre.

Je forme le vœu que les moments festifs et de rencontre reviendront dès la fin de l'année et en 2021.

Je retiendrai tout de même de cette période si particulière un point positif et il n'est pas spécial à PUYCORNET : les consommateurs ont choisi les circuits courts pour s'approvisionner en faisant le choix d'acheter à nos producteurs locaux (fruits, légumes, viande, fromage.....). Certains les découvraient. J'espère que ce ne sera pas la dernière et cela fera taire le proverbe bien connu « chasser le naturel, il revient au galop ». Nos produits locaux sont de qualité et leurs producteurs méritent toute notre considération.

Je veux pour terminer rendre hommage à tout le personnel de santé (médecins, infirmier(e)(s), aide-soignant(e)(s), aux pompiers, aux éboueurs qui ont tous continué à exercer leurs métiers ou leurs fonctions dans des conditions difficiles. Ils méritent eux aussi notre estime. Qu'ils soient chaleureusement remerciés.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été. Soyez prudents et respectez les gestes-barrières.

Avec tout mon dévouement,
Jean Michel PRAYSSAC

Toutes les informations
de la commune sur votre
site internet
www.puycornet.com



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Jean-Michel PRAYSSAC
Maire
Cadre comptable



Christine POËZÉVARA
1ère Adjointe
Retraitée de la fonction publique



Alain GAMBAROTTO
2ème Adjoint
Agriculteur retraité



Francis SÉMÉNADISSE
3ème Adjoint
Agriculteur



Yohann ALIBERT
4ème Adjoint
Menuisier poseur



Françoise AGUILAR
Conseillère Municipale
Assistante sociale retraitée



Mathieu CAZÉ
Conseiller Municipal
Agent de réseau



Aurélie LAFLORENTIE
Conseillère Municipale
Assistante sociale



Valérie CASTEL
Conseillère Municipale
Agricultrice



Elodie FRANCERIES
Conseillère Municipale
Infirmière



Marie-Joëlle PELLO MIQUEL
Conseillère Municipale
Agricultrice



Francis SANCHES
Conseiller Municipal
Conducteur de travaux



Jérémie TRILLES
Conseiller Municipal
Agriculteur



Christine POUCHET
Conseillère Municipale
Secrétaire Comptable



Marc SOUGNÉ
Conseiller Municipal
Retraité génie civil

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 MARS 2020

INSCRITS :	558
VOTANTS :	435 (77.96 %)
EXPRIMES :	425
BLANCS OU NULS :	10

ONT OBTENU :

LISTE « ENSEMBLE POUR PUYCORNET »

PRAYSSAC Jean-Michel	329 voix, élu
AGUILAR Françoise	327 voix, élue
ALIBERT Yohann	326 voix, élu
CASTEL Valérie	328 voix, élue
CAZÉ Mathieu	322 voix, élu
FRANCERIES Elodie	333 voix, élue
GAMBAROTTO Alain	328 voix, élu
LAFLORENTIE Aurélie	330 voix, élue
PELLO MIQUEL Marie-Joëlle	329 voix, élue
POËZÉVARA Christine	319 voix, élue
POUCHET Christine	327 voix, élue
SANCHES Francis	321 voix, élu
SÉMÉNADISSE Francis	325 voix, élu
SOUGNÉ Marc	321 voix, élu
TRILLES Jérémie	329 voix, élu

LISTE « PUYCORNET, UN NOUVEL ÉLAN »

ROUS Cyril	102 voix
BAPTISTE Thierry	91 voix
BECHE Joëlle	90 voix
BELVEZE Martine	96 voix
CHASSEIGNE Mathieu	99 voix
DARLES DUFOUR Carole	99 voix
FERRE Joëlle	98 voix
LAFLORENTIE Claude	100 voix
LARROQUE Jean-Philippe	102 voix
LAVERON Mathieu	96 voix
MAURUC Marion	96 voix
PRUNI Christophe	89 voix
RODRIGUEZ Aurélien	91 voix





ÉLECTION

DU MAIRE, DES ADJOINTS, DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET DES
DÉLÉGUÉS AUX DIFFÉRENTS SYNDICATS OU ORGANISMES EXTÉRIEURS

Lors de la séance publique du 27 mai, ont été élus avec chaque fois 14 voix et un bulletin blanc :

Jean-Michel PRAYSSAC,	Maire
Christine POËZÉVARA,	1ère adjointe
Alain GAMBAROTTO,	2ème adjoint
Francis SÉMÉNADISSE,	3ème adjoint
Yohann ALIBERT,	4ème adjoint

Siègeront :

- **A la Communauté de Communes « Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain »**
Jean-Michel PRAYSSAC et Christine POËZÉVARA
- **Au Syndicat des eaux du Bas Quercy (SAEP)**
Alain GAMBAROTTO et Marc SOUGNÉ
- **Au Syndicat Départemental d’Energie (S.D.E.) :**
Christine POËZÉVARA, titulaire
Jérémy TRILLES, Suppléant
- **Au Syndicat des Ordures Ménagères (SIEEOM) :**
Françoise AGUILAR, titulaire
Alain GAMBAROTTO, suppléant
- **Au Syndicat du Bassin du Lemboulas :**
Francis SÉMÉNADISSE, titulaire
Marc SOUGNÉ, suppléant
- **A l’établissement Public Foncier de MONTAUBAN (E.P.F.L.) :**
Jean-Michel PRAYSSAC, titulaire
Christine POËZÉVARA, suppléante
- **Au SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) :**
Christine POËZÉVARA, titulaire
Jean-Michel PRAYSSAC, suppléant
- **Au Conseil d’Exploitation de l’Office de Tourisme Intercommunal :**
Jean-Michel PRAYSSAC, titulaire
Christine POËZÉVARA, suppléante

Jean-Michel PRAYSSAC, après son élection, s'est adressé au Conseil Municipal en ces termes :

" Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, chers amis,

Avant de procéder à l'élection des adjoints, permettez-moi de vous remercier du fond du cœur de la confiance que vous venez de me témoigner en me confiant pour la 4ème fois la responsabilité de Maire de PUYCORNET.

Après celui des électrices et électeurs le 15 mars dernier, ce vote m'engage pour les 6 années à venir.

Je ressens tout d'abord une émotion personnelle. Maire est le plus beau des mandats électifs. C'est le mandat de la proximité, de l'action concrète, des réalisations qui se voient et qui se touchent.

Au moment où le discrédit touche l'ensemble de la classe politique, les Français restent très attachés à la relation personnelle qu'ils ont avec leur maire.

Mais c'est aussi une émotion collective que je ressens. Je veux m'adresser à l'ensemble de l'équipe ici présente.

Je veux vous rendre hommage pour la campagne que vous avez menée.

Nous avons partagé ensemble beaucoup d'émotions et de joie.

Cette équipe a démontré la solidité de son engagement et a hâte de montrer ses compétences, son énergie collective au service de sa commune.

La tâche qui nous attend est exaltante. Le rôle de Conseiller Municipal est primordial dans une équipe municipale. Il doit être un trait d'union entre les administrés et le conseil municipal.

Je compte sur l'expérience des plus anciens et l'enthousiasme des sept nouveaux pour répondre aux attentes de nos concitoyens, chacun aura sa part dans la réussite de la mission qui nous incombe.

Sachons toutes et tous faire honneur aux 78 % des électrices et électeurs qui se sont déplacés le 15 mars dans ce contexte si particulier de crise sanitaire inédite qui a frappé notre pays.

Nous serons les élus de tous comme nous l'avons prouvé au cours des mandats précédents.

Je veux enfin avoir une pensée pour les élus du mandat qui se termine et leur dire combien j'ai eu plaisir à travailler avec eux. J'ai eu l'occasion de le leur dire mais je me plais à le rappeler.

Un grand merci enfin à Maïté LUENGO et Brigitte PUJOL dont le mandat d'adjoints a été prolongé de plus de 2 mois, coronavirus oblige, et qui m'ont épaulé pendant cette période de confinement.

Je vous remercie de votre attention.
Vive la République, Vive PUYCORNET »

1 - LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE/ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE :

- M. Francis SÉMÉNADISSE
- M. Alain GAMBAROTTO
- Mme Valérie CASTEL
- M. Jérémie TRILLES

2 - LA COMMISSION DE LA VOIRIE ET DES TRAVAUX :

- M. Alain GAMBAROTTO
- M. Francis SÉMÉNADISSE
- M. Yohann ALIBERT
- M. Marc SOUGNÉ
- M. Francis SANCHES
- M. Mathieu CAZÉ

3 - LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT ET DES AFFAIRES SOCIALES :

- Mme Christine POËZÉVARA
- Mme Elodie FRANCKERIES
- Mme Aurélie LAFLORENTIE
- Mme Christine POUCHET

4 - LA COMMISSION DE LA VIE ASSOCIATIVE /DES LOISIRS/DE LA CULTURE :

- M. Yohann ALIBERT
- M. Mathieu CAZÉ
- M. Jérémie TRILLES
- Mme Elodie FRANCKERIES
- Mme Christine POUCHET

5 – LA COMMISSION DES FINANCES :

- M. Alain GAMBAROTTO
- M. Francis SÉMÉNADISSE
- M. Yohann ALIBERT

6 – LA COMMISSION « PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE » :

- M. Alain GAMBAROTTO
- M. Yohann ALIBERT
- M. Marc SOUGNÉ
- Mme Christine POUCHET



COMMUNAUTE DE COMMUNES

" COTEAUX ET PLAINES DU PAYS LAFRANÇAISAIN "

ORGANIGRAMME



PRESIDENT
Thierry DELBREIL
MAIRE DE LAFRANÇAISE

<p>1^{ère} Vice-Présidente : Véronique COLOMBIÉ Maire de Labastide-du-Temple Conseillère Départementale Déléguée à la Culture à la Communication et à la Vie Associative</p>	<p>2^{ème} Vice-Président Jean-Michel PRAYSSAC Maire de Puycornet Délégué aux Finances et au Budget</p>
<p>3^{ème} Vice-Présidente Christelle GARCIA Maire de Piquecos Déléguée à la Politique des Affaires Sociales, des Solidarités et de l'Habitat</p>	<p>4^{ème} Vice-Président José LACOMBE Maire de Meauzac Délégué à l'Accessibilité et à la Prévention</p>
<p>5^{ème} Vice-Président Michel LAMOLINAIRE Maire de L'Honor-de-Cos Délégué à la Petite Enfance, à l'Enfance et à la Jeunesse</p>	<p>6^{ème} Vice-Président Guy PORTAL Maire de Barry-d'Islemade Délégué à la Promotion du Tourisme et du Patrimoine</p>
<p>7^{ème} Vice-Président Christian LESTRADE Maire de Vazerac Délégué au Développement Economique et à l'Attractivité du Territoire</p>	<p>8^{ème} Vice-Président André BERNADOU Maire de Labarthe Délégué à la Voirie</p>
<p>9^{ème} Vice-Président Jean-Luc SILOT Maire de Montastruc Délégué à l'Environnement et à la Gestion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations</p>	<p>Le Bureau Communautaire est constitué du Président, des 9 vice- présidents et de Jean-Marc MIRAMONT Maire Des BARTHES</p>

COMMUNAUTE DE COMMUNES

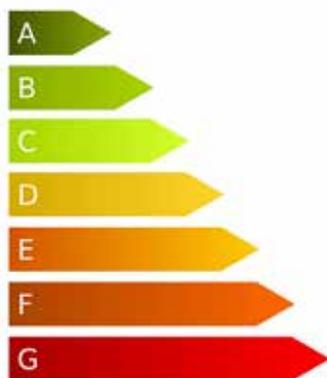
POLITIQUE D'HABITAT À L'HORIZON 2021

La Communauté de Communes Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain va se doter d'une politique d'habitat à l'horizon 2021. Son élaboration commence par la réalisation d'un diagnostic.

En 2019, la communauté de communes s'est engagée à mettre en œuvre un programme d'amélioration de l'habitat à l'échelle de l'intercommunalité afin de répondre aux demandes de nouveaux habitants qui ne peuvent pas toujours être satisfaites par manque de logements et en même temps, d'aider financièrement les propriétaires à améliorer leur habitat.

Pour cela, une étude doit être réalisée afin de déterminer le type de dispositif le plus adapté au territoire. Pour le Pays Lafrançaisain, c'est le bureau d'études URBANIS qui la réalise.

Cette étude comprend une phase consacrée à un diagnostic élaboré à partir de question-



naires. Adressés aux propriétaires occupant ou aux propriétaires qui louent un bien ou qui possèdent un logement non occupé, ils consistent à recueillir quelques informations sur leur logement. Les réponses serviront uniquement à



établir des statistiques générales et resteront anonymes. Elles sont donc strictement confidentielles et ne représentent aucun engagement de la part des personnes qui veulent bien participer à cette enquête. Seul le cabinet URBANIS sera ha-

bilité à traiter les données.

Cette étape est importante car elle permettra d'identifier quelles aides financières pourraient être mises en place grâce à cette politique intercommunale de l'habitat.

Où trouver ces questionnaires ?

- Sur le site de la communauté de communes www.cc-payslafrançaisain.fr et sur le site Internet des communes membres : Barry-d'Islemade, Labarthe, Labastide-du-Temple, Lafrançaise, Les Barthes, L'Honor-de-Cos, Meauzac, Montastruc, Piquecos, Puycornet et Vazerac.
- En drive : vous pourrez retirer un exemplaire papier de ce questionnaire à l'entrée de la communauté de communes au 33 rue Mary Lafon à Lafrançaise ou bien prendre un rendez-vous au 05 63 65 91 90 pour qu'un agent vous accompagne dans la démarche en ligne
- Sur le site des services de la communauté de communes et en version papier dans les services de la communauté de communes ouverts au public : médiathèques...
Vous avez jusqu'au mois de septembre pour remplir ce questionnaire.

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

CHEMIN PIETONNIER :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il y a lieu de finaliser les travaux effectués sur le chemin piétonnier afin de stabiliser l'accotement situé entre ledit chemin et la voie communale.

Deux entreprises ont été contactées.

L'entreprise GUITTIEREZ de Mirabel a été retenue pour effectuer ces travaux pour un coût H.T. de 8 645.35 € qui ont été réalisés au mois de mai 2020.



REVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les loyers sont revalorisés tous les ans en fonction de la variation annuelle de l'indice de référence des loyers du 4ème trimestre de l'année précédente (+ 0.95 %). Etant donné la situation sanitaire due à la pandémie du COVID19, Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les loyers et de les maintenir tels qu'ils étaient à la révision de juillet 2019.

PRIX DES REPAS DE CANTINE :

Le Conseil Municipal a décidé d'adopter de nouveaux tarifs pour le prix des repas de cantine. Ces nouveaux tarifs seront applicables à partir de la rentrée 2020/2021 sur l'ensemble du R.P.I. à savoir :

- 2.50 € pour les enfants ;
- 4.90 € pour les adultes.

TRAVAUX VOIRIE INTERCOMMUNALE :

Comme prévu, les travaux de reconstitution des accotements sur la route de la mairie (secteur Rentières-Crestou) ont été réalisés mi-juin en régie par les services techniques de la Communauté de Communes.



De même, il a été procédé au curage de fossés sur le secteur de Lafargue et route de Souliés.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET BUDGET 2020

Le compte administratif a été approuvé à l'unanimité le 26 février 2020.

Quant au budget, dont les grandes masses ont été résumées ci-dessous, il a été voté à l'unanimité dans la séance du conseil municipal du 15 juillet 2020.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2018				Année 2019			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
011 - Charges à caractère général	540 704,50	154 542,24	386 162,26	28	608 233,00	154 921,42	453 311,58	26
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	69 500,00	66 474,34	3 025,66	95	70 500,00	66 972,97	3 527,03	95
61 - SERVICES EXTERIEURS	85 076,00	48 865,68	36 210,32	57	67 020,00	48 419,01	18 600,99	72
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	381 428,50	34 513,22	346 915,28	9	466 013,00	34 763,44	431 249,56	8
63 - IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	4 700,00	4 689,00	11,00	99	4 700,00	4 766,00	-66,00	100
012 - Charges de personnel et frais assimilés	142 343,00	142 317,36	25,64	99	141 732,00	141 066,19	665,81	101
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 700,00	3 772,53	1 927,47	66	8 300,00	7 751,59	548,41	93
63 - IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	2 392,00	2 408,83	-16,83	100	2 520,00	2 159,98	360,02	86
64 - CHARGES DE PERSONNEL	134 251,00	136 136,00	-1 885,00	101	130 912,00	131 154,62	-242,62	100
014 - Atténuations de produits	29 002,00	28 983,00	19,00	99	29 002,00	28 989,00	13,00	100
65 - Autres charges de gestion courante	105 360,00	92 285,24	13 074,76	87	113 348,00	105 461,92	7 886,08	93
66 - Charges financières	2 922,00	2 781,55	140,45	95	1 940,00	1 939,55	0,45	100
67 - Charges exceptionnelles	2 000,00	58,75	1 941,25	2	1 000,00		1 000,00	0
68 - Dotations provisions semi-budgétaires					1 500,00		1 500,00	0
Total dépenses réelles	822 331,50	420 968,14	401 363,36	51	896 755,00	432 378,08	464 376,92	48
Total dépenses d'ordre	85 816,00	1 482,90	84 333,10	1	107 130,00		107 130,00	0
Total dépenses de fonctionnement	908 147,50	422 451,04	485 696,46	46	1 003 885,00	432 378,08	571 506,92	43

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2018				Année 2019			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	47 146,00	41 401,12	5 744,88	87	47 712,00	35 570,56	12 141,44	75
73 - Impôts et taxes	163 165,50	143 189,92	19 975,58	87	146 179,00	146 246,92	-67,92	100
74 - Dotations, subventions et participations	307 791,00	329 197,51	-21 406,51	106	331 879,00	333 064,86	-1 185,86	100
75 - Autres produits de gestion courante	36 000,00	35 405,06	594,94	98	35 000,00	36 574,50	-1 574,50	105
76 - Produits financiers	75,00	70,88	4,12	94	70,00	75,48	-5,48	108
77 - Produits exceptionnels		10 965,87	-10 965,87	0	2 500,00	3 071,21	-571,21	123
013 - Atténuations de charges	5 900,00	14 962,73	-9 062,73	253	6 000,00	1 703,38	4 296,62	28
002 - Excédent de fonctionnement reporté	348 070,00	348 069,67	0,33	99	434 545,00	434 545,12	-0,12	100
Total recettes réelles	908 147,50	923 262,76	-15 115,26	101	1 003 885,00	990 852,03	13 032,97	99
Total recettes de fonctionnement	908 147,50	923 262,76	-15 115,26	101	1 003 885,00	990 852,03	13 032,97	99

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2018				Année 2019			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
Solde de fonctionnement		500 811,72	-500 811,72	0		558 473,95	-558 473,95	0

COMMUNE DE PUYCORNET
CA 2019

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2018				Année 2019			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
001 - Déficit d'investissement reporté	168 052,00	168 051,65	0,35	99	79 079,00	79 078,60	0,40	100
16 - Emprunts et dettes assimilés	37 579,00	36 578,21	1 000,79	97	23 031,00	22 557,75	473,25	98
21 - Immobilisations corporelles	148 377,00	144 022,33	4 354,67	97	118 076,00	109 934,74	8 141,26	93
Total dépenses réelles hors opérations	354 008,00	348 652,19	5 355,81	98	220 186,00	211 571,09	8 614,91	96
Total dépenses d'investissement	354 008,00	348 652,19	5 355,81	98	220 186,00	211 571,09	8 614,91	96

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2018				Année 2019			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
10 - Dotations, fonds divers et réserves	176 633,00	50 713,07	125 919,93	28	96 489,00	97 069,58	-580,58	101
13 - Subventions d'investissement reçues	77 559,00	75 033,26	2 525,74	96	15 567,00	15 567,00		100
16 - Emprunts et dettes assimilés	14 000,00	14 229,61	-229,61	101	1 000,00	587,84	412,16	59
Total recettes réelles hors opérations	268 192,00	139 975,94	128 216,06	52	113 056,00	113 224,42	-168,42	100
Total recettes d'ordre	85 816,00	129 597,65	-43 781,65	151	107 130,00		107 130,00	0
Total recettes d'investissement	354 008,00	269 573,59	84 434,41	76	220 186,00	113 224,42	106 961,58	51

SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2018				Année 2019			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.
Solde d'investissement		-79 078,60	79 078,60	0		-98 346,67	98 346,67	0

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2019				Budget Primitif 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
011 - Charges à caractère général	608 233,00	154 921,42	453 311,58	25	686 538,00		686 538,00	12,9
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	70 500,00	66 972,97	3 527,03	94	66 350,00		66 350,00	-5,9
61 - SERVICES EXTERIEURS	67 020,00	48 419,01	18 600,99	72	67 400,00		67 400,00	0,6
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	486 013,00	34 763,44	431 249,56	7	547 988,00		547 988,00	17,6
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 700,00	4 766,00	-66,00	101	4 800,00		4 800,00	2,1
012 - Charges de personnel et frais assimilés	141 732,00	141 066,19	665,81	99	149 150,00		149 150,00	5,2
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	8 300,00	7 751,59	548,41	93	4 000,00		4 000,00	-51,8
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 520,00	2 159,98	360,02	85	3 100,00		3 100,00	23,0
64 - CHARGES DE PERSONNEL	130 912,00	131 154,62	-242,62	100	142 050,00		142 050,00	8,5
014 - Atténuations de produits	29 002,00	28 989,00	13,00	99	29 002,00		29 002,00	0,0
65 - Autres charges de gestion courante	113 348,00	105 481,92	7 866,08	93	113 346,00		113 346,00	0,0
66 - Charges financières	1 940,00	1 939,55	0,45	99	2 877,00		2 877,00	48,3
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00	0	1 000,00		1 000,00	0,0
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	1 500,00		1 500,00	0	1 500,00		1 500,00	0,0
Total dépenses réelles	896 755,00	432 378,08	464 376,92	48	983 413,00		983 413,00	9,7
Total dépenses d'ordre	107 130,00		107 130,00	0	53 838,00		53 838,00	-49,7
Total dépenses de fonctionnement	1 003 885,00	432 378,08	571 506,92	43	1 037 251,00		1 037 251,00	3,3

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2019				Budget Primitif 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	47 712,00	35 570,56	12 141,44	74	56 128,00		56 128,00	17,6
73 - Impôts et taxes	146 179,00	146 246,92	-67,92	100	147 595,00		147 595,00	1,0
74 - Dotations, subventions et participations	331 879,00	333 064,86	-1 185,86	100	344 512,00		344 512,00	3,8
75 - Autres produits de gestion courante	35 000,00	36 574,50	-1 574,50	104	32 000,00		32 000,00	-8,6
76 - Produits financiers	70,00	75,48	-5,48	107	75,00		75,00	7,1
77 - Produits exceptionnels	2 500,00	3 071,21	-571,21	122				-100,0
013 - Atténuations de charges	6 000,00	1 703,38	4 296,62	28				-100,0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	434 545,00	434 545,12	-0,12	100	456 941,00		456 941,00	5,2
Total recettes réelles	1 003 885,00	990 852,03	13 032,97	98	1 037 251,00		1 037 251,00	3,3
Total recettes de fonctionnement	1 003 885,00	990 852,03	13 032,97	98	1 037 251,00		1 037 251,00	3,3

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2019				Budget Primitif 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1

DETAIL DE L'INVESTISSEMENT HORS OPERATIONS

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	Année 2019				Budget Primitif 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
001 - Déficit d'investissement reporté	79 079,00	79 078,60	0,40	99	98 347,00		98 347,00	24,4
16 - Emprunts et dettes assimilés	23 031,00	22 557,75	473,25	97	21 861,00		21 861,00	-5,1
1641 - Emprunts en euros	22 031,00	22 030,85	0,15	99	21 861,00		21 861,00	-0,8
165 - Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	526,90	473,10	52				-100,0
21 - Immobilisations corporelles	118 076,00	109 934,74	8 141,26	93	129 000,00	3 186,00	132 186,00	11,9
2111 - Terrains nus					75 000,00		75 000,00	0,0
21311 - Hôtel de ville	3 200,00		3 200,00	0		3 186,00	3 186,00	-0,4
21316 - Equipements du cimetière	17 235,00	17 234,88	0,12	99				-100,0
2151 - Réseaux de voirie	45 500,00	45 480,60	19,40	99	42 000,00		42 000,00	-7,7
21578 - Autre matériel et outillage de voirie	22 040,00	21 203,28	836,72	96				-100,0
2158 - Autres install., matériel et outillage techniques	19 000,00	14 000,00	5 000,00	73	2 500,00		2 500,00	-86,8
2181 - Install.générales.agencement & aménagements divers	7 860,00	7 555,08	304,92	96				-100,0
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	1 486,00	1 460,90	25,10	98	9 500,00		9 500,00	539,3
2184 - Mobilier	1 755,00	3 000,00	-1 245,00	170				-100,0
Total dépenses réelles hors opérations	220 186,00	211 571,09	8 614,91	96	249 208,00	3 186,00	252 394,00	14,6

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2019				Budget Primitif 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Total dépenses hors opérations	220 186,00	211 571,09	8 614,91	96	249 208,00	3 186,00	252 394,00	14,6

DETAIL DE L'INVESTISSEMENT HORS OPERATIONS

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	Année 2019				Budget Primitif 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
10 - Dotations, fonds divers et réserves	96 489,00	97 069,58	-580,58	100	127 356,00		127 356,00	32,0
10222 - FCTVA	26 222,00	26 222,06	-0,06	100	21 823,00		21 823,00	-16,8
10226 - Taxe d'aménagement	4 000,00	4 580,92	-580,92	114	4 000,00		4 000,00	0,0
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	66 267,00	66 266,60	0,40	99	101 533,00		101 533,00	53,2
13 - Subventions d'investissement reçues	15 567,00	15 567,00	0,00	100	1 200,00		1 200,00	-92,3
1322 - Régions	15 567,00	15 567,00	0,00	100	1 200,00		1 200,00	-92,3
16 - Emprunts et dettes assimilés	1 000,00	587,84	412,16	58	70 000,00		70 000,00	999,9
1641 - Emprunts en euros					70 000,00		70 000,00	0,0
165 - Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	587,84	412,16	58				-100,0
Total recettes réelles hors opérations	113 056,00	113 224,42	-168,42	100	198 556,00		198 556,00	75,6

RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	Année 2019				Budget Primitif 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
021 - Virement de la sect. de fonctionnement	11 700,00		11 700,00	0				-100,0
021 - Virement de la sect. de fonctionnement	95 430,00		95 430,00	0	53 838,00		53 838,00	-43,6
Total recettes d'ordre	107 130,00		107 130,00	0	53 838,00		53 838,00	-49,7

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2019				Budget Primitif 2020			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Total recettes hors opérations	220 186,00	113 224,42	106 961,58	51	252 394,00		252 394,00	14,6

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES 2020

Le Conseil Municipal dans sa séance du 10 juin 2020 a voté le taux des trois taxes perçues par la commune.

Sur proposition du Maire, il a été décidé à l'unanimité de voter une baisse de 1 % la taxe sur le foncier bâti et non bâti pour tenir compte de la crise sanitaire et de ses répercussions sur le pouvoir d'achat des contribuables.

Le taux de la taxe d'habitation est quant à lui figé (taux identique à 2019), comme l'impose la loi de finances :

	Bases 2019 définitives	Taux 2019	Produits 2019	Bases provisoires 2020	Taux 2020	Produits 2020
Taxe d'habitation	557 890	5.68	31 688	573 300	5.68	32 563
Taxe foncier bâti	354 333	7.85	27 815	362 500	7.77	28 166
Taxe foncier non bâti	62 841	76.98	48 375	63 500	76.21	48 393
TOTAUX			107 878			109 122

SUBVENTIONS ATTRIBUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

ASSOCIATION LA BOUTIQUE SOLIDAIRE DU SECOURS CATHOLIQUE	150.00 €
CONFEDERATION PAYSANNE 82	100.00 €
TRT JUDO 82	150.00 €
ECOLE RUGBY SC HONOR-DE-COS	300.00 €
CROIX ROUGE - UNITE LOCALE LAFRANCAISE	150.00 €
JUDO/GYM LAFRANCAISE	240.00 €
ASSOCIATION INT. PROPRIETAIRES DE BOIS	100.00 €
ALMA	250.00 €
COMICE AGRICOLE	300.00 €
ADMR BAS-QUERCY	500.00 €

QUERCY ARTS MARTIAUX	210.00 €
LA VIEILLE CHARRETTE	200.00 €
CAISSE AF-FSL	300.00 €
AMICALE DONNEURS SANG	200.00 €
MOTO CLUB BAS-QUERCY	500.00 €
VAZERAC SUD-QUERCY BASKET	180.00 €
FNACA	300.00 €
ADIL 82	100.00 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS	250.00 €
ACCA PUYCORNET	800.00 €

TOTAL **5 280.00 €**



J'avais promis aux enfants de faire une exposition de leurs défis lorsque l'école rouvrirait. C'est ce que nous avons fait lors de la dernière semaine d'école. Chacun a réalisé une ou deux affiches pour montrer ses défis. Certains ont même apporté les objets fabriqués. Puis nous avons installé les affiches dans la cour de l'école. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à voir les photos des autres. Et les élèves des deux autres classes ont également pu voir les affiches.



Cela nous a ainsi permis de clôturer l'année scolaire sur une note positive et de garder un souvenir amusant du confinement.

Anne RIGAUD,
Professeure des écoles



PHOTOS EXPO SUITE ...



Suite à l'intervention du président de la République le jeudi 12 mars 2020, l'école de Puycornet a dû être fermée pour une durée indéterminée. L'ensemble de notre pays a ensuite basculé dans une période dite de confinement et c'est toute la pédagogie de l'équipe enseignante qui a dû s'adapter.

Au cours de la dernière journée d'école, le vendredi 13 mars, enseignants et élèves ont échangé sur les mois à venir quant à la mise en œuvre du travail pédagogique. La liaison avec l'ensemble des parents a rapidement été mise en place et chaque enfant a ainsi pu être suivi au cours de ces semaines grâce au réseau Internet notamment, malgré des différences de méthodes entre les enseignants de l'école. Dans ce même temps, les enfants dits « prioritaires » du fait de la profession de leurs parents étaient accueillis au sein de l'école de Molières afin d'assurer la continuité.

Le lundi 11 mai, le gouvernement a de nouveau permis l'accueil des élèves au sein des locaux de l'école mais sous certaines conditions. En effet, l'effectif par classe ne pouvait excéder 15 enfants avec une distanciation d'un mètre à l'intérieur de l'établissement et dans la cour de récréation. Dans un premier temps, seuls les élèves de CM2 ont été autorisés à revenir durant deux semaines avant le retour des autres niveaux le lundi 25 mai.

Dans chaque classe ont alors été constitués deux groupes distincts suivant le niveau de chacun (CE1 / CE2, CM1 / CM2). Les élèves appartenant au premier groupe revenaient alors en classe le lundi et le mardi, et les autres le jeudi et le vendredi,

le mercredi étant réservé au nettoyage et à la désinfection de l'ensemble des locaux. Pour éviter tout contact entre les élèves de chaque classe, diverses mesures ont été prises. Un accès d'entrée et de sortie différent a été mis en place pour chaque classe et les récréations ont été échelonnées à des horaires différents. De plus, la cantine a fonctionné de manière différente puisque elle a été déplacée dans la salle des fêtes avec un seul service commun pour les trois classes.

A partir du lundi 22 juin, l'école est redevenue obligatoire pour tous et le protocole sanitaire a pu être allégé pour permettre cet accueil. Ainsi, la distanciation d'un mètre obligatoire devait s'appliquer uniquement latéralement en classe et 87% des élèves sont ainsi revenus en classe.

L'équipe enseignante tient à remercier le maire et ses conseillers pour être toujours restés à l'écoute durant cette crise sanitaire sans précédent et avoir mis à disposition la salle des fêtes pour s'adapter au mieux à cette situation exceptionnelle. Elle remercie également l'ensemble du personnel communal pour son aide précieuse dans l'organisation du fonctionnement de l'école (marquage au sol, nettoyage...) et le déplacement du matériel au sein de l'établissement (chaises, bureaux...).

Mael VIDONI,
Professeur des écoles



Le comité des fêtes de Puycornet a bien commencé les festivités de l'année 2020 en innovant avec un repas « Tartiflette » en février, suivi d'une soirée en musique avec le groupe « Duo Harmony », qui a enflammé toute la salle, de 7 à 77 ans.

Nous remercions chaleureusement tous les gens qui sont venus.

Malheureusement, pour respecter les règles fixées par le décret

gouvernemental concernant les fêtes locales, en application jusqu'au 31 août 2020, suite à la pandémie actuelle, nous ne souhaitons pas prendre de risque pour la santé des citoyens. C'est donc avec une grande tristesse que nous avons pris la décision d'annuler la fête du 15 août cette année.

Nous espérons que la situation évoluera et nous permettra de faire plus de repas et d'événements que précédemment pendant la saison automne/hiver 2020/2021 pour maintenir le lien social.

Nous remercions M. le Maire et la municipalité pour leur soutien constant.

Le comité des fêtes vous souhaite avant tout une bonne santé, et un bel été 2020.



CORONAVIRUS
Que faire de mes déchets ?

Mouchoirs, gants, lingettes et masques à usage unique

Dans un sac plastique dédié et résistant, à fermer et à garder 24 heures

Jetez-le ensuite dans votre sac poubelle, à mettre fermé dans les ordures ménagères

JAMAIS dans votre bac de tri

CITEO

Tous les services opérationnels :

Pendant la phase 1 de confinement, les agents du SIEEOM du Sud-Quercy ont tous répondu présents pour assurer les collectes des ordures ménagères, des emballages recyclables, du verre et des papiers. Nous les en remercions !

Les déchèteries ont ensuite rouvert progressivement à partir du 4 mai avec l'application de mesures sanitaires spécifiques et la limitation des apports. Depuis le 1er juillet, les déchèteries de Barry, Lafrançaise et Lauzerte ont repris leur fonctionnement habituel (horaires, matériels...) dans le respect des gestes-barrières bien sûr !

Les Ressources idées de Lafrançaise et de Lauzerte sont également réouvertes.

Abraçadabra, de couette tout usée, deviens veste matelassée !

Les histoires de couettes finissent bien :

Depuis octobre 2018, vous versez une éco-participation qui sert à financer la filière de recyclage de vos couettes, oreillers, sacs de couchage et coussins usagés. Il vous suffit de les amener dans votre déchèterie ou de vous les faire collecter par la Ressourcerie IDDEES sur RDV. Ils partiront ensuite avec la « benne mobilier » pour être recyclés quel que soit leur état.

Plus d'informations au 05 63 26 49 67 ou sur sieeom.sudquercy.fr



TRT JUDO 82 : UN CLUB RÉACTIF QUI S'ADAPTE !

La période de confinement suite à la crise sanitaire liée à la covid-19 nous a contraints à cesser toutes activités sportives et à annuler nos manifestations associatives telles que notre loto ou nos sorties de fin de saison. Cette situation inédite a modifié nos modes de vie et chacun a tenté de s'adapter. Les répercussions sur notre club sont importantes mais nous avons fait preuve d'adaptation en maintenant le lien avec nos adhérents et en relançant au plus tôt notre activité, selon les recommandations de l'Etat.

Le Judo réinventé pendant le confinement !

Afin de garder le contact avec nos judokas et leur donner la possibilité de pratiquer une activité, nous avons dû faire preuve d'inventivité. Notre équipe d'enseignants a élaboré chaque semaine :

- pour les plus grands, des séances de renforcement musculaire et d'exercices à effectuer à la maison.
- pour les plus jeunes, des parcours de motricité avec vidéos à l'appui, des jeux et défis à réaliser.

Le lien avec nos adhérents a ainsi été maintenu pendant cette période par sms, mail ou via les

réseaux sociaux !

Le déconfinement a sonné la reprise avec Jud'ô grand air.

Après deux mois à la maison, l'État a autorisé la reprise des activités en plein air, par petits groupes mi-mai. Ainsi, nous avons sauté sur l'occasion pour

redynamiser la pratique de notre sport mais de manière différente avec Jud'ô grand air. Des séances de 9 pratiquants maximum ont été mises en place à partir de la catégorie poussins, les lundis, mercredis et vendredis sur le stade de Lafrançaise. Exercices de cardio,

renforcement musculaire et de tandoku renshu (répétitions techniques seul) constituent chaque séance, le tout dans le respect des règles de distanciation grâce à un « zonage » dédié pour chaque pratiquant. Afin de promouvoir la réactivité, le dynamisme et la capacité d'adaptation dont le club a fait preuve, la Ligue Occitanie de Judo est venue réaliser un reportage sur cette reprise. Un honneur pour notre club !

LIENS :
occitanie-judo.com
article Jud'Occ TV
Reportages /
La Vidéo : Jud'Occ TV
au TRT Judo

Promotion Arbitrage

Notre club, fortement engagé dans ce domaine, voit cette année encore deux de ses arbitres promus à l'échelon supérieur. Pauline Boulinguez, enseignante et formatrice départementale est nommée arbitre inter-ligues ; Hugo Astié obtient le titre d'arbitre régional. Le club compte à ce jour :

1 arbitre international, 1 national, 1 inter-ligues et 2 régionaux !

Résultats sportifs 2020

La saison s'est arrêtée plus tôt que prévu mais nos compétiteurs n'avaient pas démérité :

- Léna Castel était qualifiée pour les ½ finales Seniors 1ère division, après son podium interdépartemental à Rodez.
 - Antoine Delon était qualifié pour le Championnat de France Cadets espoirs, après sa victoire en sélection.
 - Célyan Mahieux réalise une saison pleine en minimes : il termine 2ème du tournoi inter-régional de Dax et prend la 3ème place de la demi-finale régionale, se qualifiant pour la Finale Occitanie.
 - Lors de la ½ finale régionale benjamines, Aélys Mahieux remporte la 2ème place et Eléa Rous empoche la 3ème ; toutes deux se sélectionnant pour la grande finale régionale.
- Nous félicitons nos sportifs et leur encadrement !

Un retour à la normale pour la rentrée :

Optimiste, notre club devrait réaliser sa rentrée dans de bonnes conditions, en respectant le protocole sanitaire strict édicté par la Fédération, l'hygiène ayant toujours fait partie de nos habitudes de judoka. Notre équipe vous attend !! Rendez-vous en septembre 2020 pour la reprise !

Pour tout renseignement : Contactez Mickaël Delon : 06 73 72 66 03 ou Laurent Marc : 06 76 01 42 52.

Notre site internet : www.trtjudo82.fr



LA NEBULEUSE - LA BULLE SOUS LES ÉTOILES

La bulle transparente est un gîte insolite, pour s'endormir sous les étoiles. Sise à Puycornet (Tarn-et-Garonne), à 15 mn au nord de Montauban, tranquillement posée sur les coteaux du Quercy Blanc, la bulle Vénus vous accueillera en couple pour une ou plusieurs nuits sous les étoiles. Avec quelques habitations discrètes en amont et un bois en contrebas, la tranquillité et la nature omniprésentes raviront les amoureux en quête de rêves et de sérénité. La nuit et le matin, vous ne serez pas à l'abri de faire la rencontre de quelques chevrettes, chevreuils, ou sangliers curieux à quelques mètres de vous...

La bulle est à environ 185 mètres d'altitude, en aval d'une crête, ce qui vous permettra de profiter pleinement du spectacle nocturne à travers le toit transparent de votre demeure d'une nuit !

Le petit déjeuner est compris, il vous sera apporté entre 8h et 9h selon votre convenance, en toute discrétion. Si vous le souhaitez, un plateau repas peut vous être apporté à la bulle entre 19h et 21h, que vous pourrez déguster

sur votre terrasse. Il s'agira d'un plateau de salade, charcuteries et fromages BIO, le tout suivi d'un dessert fait maison. Et pourquoi ne pas l'accompagner avec un bon vin biodynamique local également ?.

Le plateau peut être remplacé par un plat végétarien à la demande. Sur cette terrasse, vous pourrez également apprécier le jacuzzi privatif

mis à votre disposition, et ce à votre convenance, sans limite de durée.

Une douche, ainsi que des toilettes sèches sont disponibles dans la petite salle d'eau présente dans la bulle. Des serviettes ainsi que du savon respectueux de l'environnement vous seront fournis. Par souci écologique et environnemental, un filtre planté se mariant parfaitement avec la nature est installé à proximité de la bulle afin de purifier les eaux usées. Vous voulez vous évader de la Terre pour surfer dans le ciel ? N'hésitez pas à me solliciter pour vous initier à l'observation de toutes les merveilles qui se cachent sous vos yeux. (Planètes, galaxies...)



○ BULLE VÉNUS

Venez vivre une nuit inoubliable et insolite... Sous les étoiles ! Idéal pour un week-end en amoureux ou une nuit romantique, N'hésitez plus !

Nébuleuse bulle transparente gîte insolite

35 Impasse De Crestou - 82220 PUYCORNET

FRANCE - Téléphone : +33 6 83 84 21 47

Email : julien.sohier@wanadoo.fr

COVID-19

Après chaque location, la bulle est soigneusement nettoyée puis désinfectée (poignées de meubles, ouvertures du SAS et de la salle d'eau, interrupteurs, robinets, WC, etc...). Les draps et alèses sont toujours remplacés par des propres.

Distribution de masques :

Le samedi **13 juin de 14 h à 18 h** à la salle de réunion, la municipalité a procédé à une distribution de masques tissus à tous les habitants. Certains ne l'ont peut-être pas su (l'information a été relayée sur le site de la commune et sur les 2 principaux médias écrits locaux).

Dans ce cas, vous pouvez venir vous les procurer à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat au public tous les jours de **8 h à 12 h**.



Plan « Canicule » :



Horaires d'ouvertures du secrétariat cet été :

Pendant les congés de la secrétaire de mairie, les horaires d'ouverture de la mairie seront les suivants :

Du 14 août 2020 au 4 septembre 2020 :

● lundi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h

● mercredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30

● vendredi : de 9 h à 14 h

Campagne estivale de prévention des noyades

Comme chaque été, le ministère des sports lance une campagne nationale qui vise à prévenir les noyades et à favoriser la pratique des activités aquatiques en sécurité.

Cette action s'inscrit dans la cadre de la circulaire "OVQ" du Premier ministre du 3 octobre 2019 qui cible entre autre "la prévention des noyades et le développement de l'aisance aquatique". L'attention est portée sur le risque d'une aggravation des noyades accidentelles lors des premiers week-ends de juillet ainsi que lors des périodes de fortes chaleurs ou de canicule.

Aussi, le besoin de retrouver des espaces de loisirs aquatiques et les contraintes sanitaires imposées par la pandémie peuvent par ailleurs augmenter le nombre de comportements à risque, et en particulier la fréquentation de zones de baignade non surveillées. Des supports de préventions sont à disposition sur les sites institutionnels suivants :



<https://preventionete.sports.gouv.fr/Baignade>

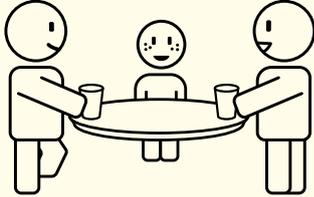
<http://sports.gouv.fr/preventiondesnoyades>

<http://sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/article/se-baigner-en-securite>





Info Coronavirus



C'est l'été mais le Covid-19 est toujours là !



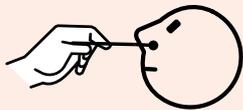
Continuez à vous protéger et protéger votre entourage avec les gestes-barrières



Lavez-vous les mains,
portez un masque si besoin,
limitez les contacts.



Si vous ou quelqu'un de votre entourage avez des signes de la maladie, contactez un médecin ou le 15

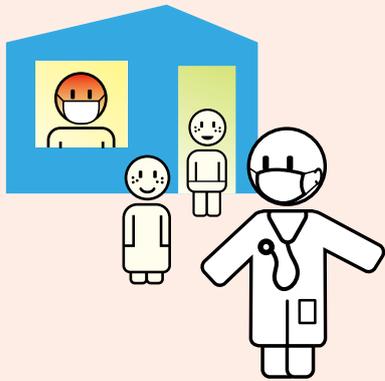


Il pourra vous proposer un test Covid.



Si vous avez le Covid, appliquez bien les gestes-barrières et gardez vos distances.

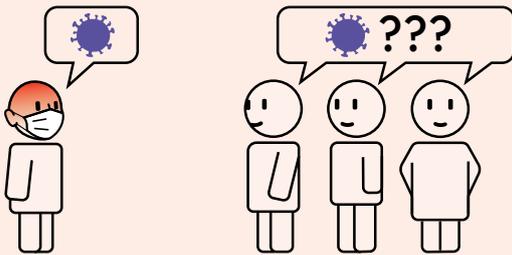
Info Coronavirus



Le médecin vous aide à trouver une solution pour vous soigner et pour vos proches. Si besoin, vous pouvez être hébergé pendant la maladie (environ 2 semaines). **Dans tous les cas, c'est vous qui décidez.**

Le test et les hébergements sont gratuits.

Si vous avez le Covid, pourquoi en parler ?



Pour protéger votre famille et votre entourage. Ils pourront faire le test si besoin.



Le médecin est là pour vous soigner. Il n'y a pas de conséquences sur vos papiers, le logement, etc.

Santé publique France - 15 juin 2020 - Réf. W-1007-001-2-006

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



gouvernement.fr/info-coronavirus



0 800 130 000
(appel gratuit)

Parlez-en à un médiateur, un travailleur social ou un professionnel de santé. Ils sont là pour vous aider.

PUYCORNET

20/12/19

Le Noël des enfants



Naémie et Fermin.

Ce mercredi après-midi, ce n'était pas le Père Noël qui accueillait les enfants mais Naémie et Fermin, de l'association Dansez la Terre, un duo conteuse et musicien. Le spectacle, tout en douceur et finesse, emmenait les petits dans le monde de l'Afrique plein d'animaux plutôt sympathiques et un peu déjantés. Un public d'enfants petits n'est pas toujours facile à charmer mais tout le monde s'est tenu tranquille et attentif. Naémie a su faire rentrer les enfants dans son monde imaginaire et en bonne conteuse les faire participer à l'histoire. Il faut dire que les contes étaient ponctués par les instruments de Fermin, à la guitare et au sitar indien. À la fin, tout le monde s'est levé pour danser en rond autour du djembé. Il fallait aussi faire place à la gourmandise et la municipalité avait prévu en clôture une grande table couverte de couronnes des rois, de chocolateries et de jus d'orange.



Le goûter

PUYCORNET

6/01/20.

Visite chez les aînés



A. Gambarotto adjoint chez M. et M^{me} Cavané.

À Puycornet, la période des fêtes du Nouvel An est l'occasion pour rendre visite aux seniors de la commune; en effet, les adjoints et les conseillers du village offrent au nom de la municipalité un colis gourmand. Les bénéficiaires sont toutes les personnes de 80 ans et plus n'ayant pas pu participer pour des raisons diverses au traditionnel repas des aînés. Une trentaine de coffrets contenant des spécialités régionales ont été distribués. Les vœux pour l'année 2020 furent échangés. Les rencontres furent des plus sympathiques et leur permirent de passer un moment agréable en ce début d'année.

PUYCORNET

12/05/20

L'accès piétonnier de la mairie renforcé

Les travaux de renforcement de l'accès piétonnier qui part de l'école et descend le long de la route jusqu'à la zone pavillonnaire sont en cours et seront rapidement terminés, si le temps le permet. Le bord de la chaussée et la séparation avec le chemin piétonne se sont rapidement dégradés par le fait d'une circulation automobile de plus en plus conséquente sur cet axe assez étroit, et aussi par endroits, par

le stationnement (qui n'est pas autorisé) de certains véhicules à la sortie de l'école bien qu'un parking soit prévu à cet effet. La chaussée va être légèrement élargie de quelques centimètres, et le côté bien empierré. La municipalité ose espérer que les utilisateurs de cet axe auront soin de ne plus dégrader ce chemin qui est très apprécié des riverains pour la circulation des piétons en toute sécurité.



La voie piétonne en travaux. / Photo DOM

Masques. La mairie réitère ses conseils de prudence vis-à-vis du virus toujours actif. La distribution des masques est prévue fin mai.

16. LA DÉPÊCHE DU MIDI - Lundi 18 mai 2020

22/05/2020 **La fibre prend place de Cazes-Mondenard à Puycornet**

Le 15ème NRO du Tarn-et-Garonne a été posé ce matin, jeudi 14 mai, à Lafrançaise par les équipes d'Octogone Fibre. Il permettra à terme de raccorder 3 800 prises foyers, entreprises ou bâtiments publics à la fibre optique d'ici juin 2022, pour les communes de Cazes-Mondenard, L'Honor de Cos, Labarthe, Lafrançaise, Montastruc, Piquecos, Puycornet et Vazillac.

« Comme l'ensemble des sociétés françaises, nous avons dû nous réorganiser très vite, avec l'appui du coordonnateur Sécurité-Protection-Santé, afin de protéger nos techniciens qui œuvrent sur le terrain pour continuer à déployer le réseau fibre sur le département du Tarn-et-Garonne : masques et gestes barrières obligatoires, en plus de l'équipement de sécurité déjà en place. Je suis fier du dévouement de chacun d'entre eux et je tiens à les remercier chaleureusement pour leur engagement, ainsi que l'ensemble des collaborateurs qui continuent depuis chez eux à coordonner les implantations et études techniques. » confie Laurent Averseng, DG d'Octogone Fibre.

Le plus grand chantier du Tarn-et-Garonne : 102 000 prises livrées et 100 % du dé-



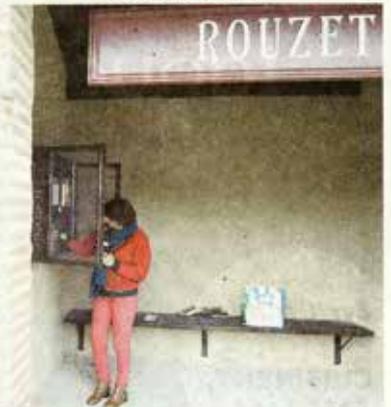
partement fibré d'ici 2022
Les premières prises seront commercialisées à destination des particuliers, établissements publics et entreprises à partir de juin 2020. L'ensemble des prises du département seront livrées par tranche annuelle successive d'ici 2022 dans les 191 communes hors zone AMII (1).

Les usagers auront le choix pour leurs offres Très Haut Débit entre différents opérateurs présents dès l'ouverture commerciale qui leurs seront présentés lors de réunions publiques organisées par Tarn-et-Garonne Numérique et Octogone Fibre.



PUYCORNET 19/03/20

Beau succès pour la boîte à livres



Le choix est vaste. / Photo DOM.

La gare de Rouzet a trouvé une nouvelle attribution, après avoir été une halte pour le train dit «tramway» reliant Molières à Montauban, de 1913 à 1934.

En effet, il existait sur la commune de Puycornet deux abris sur cette petite ligne ferroviaire de 35 kilomètres. Ces gares sont tombées dans l'oubli et, après avoir difficilement résisté à des décennies d'abandon, se dégradaient sérieusement. Pour aider à la transmission de la mémoire, en 2015, le conseil municipal de Puycornet décide d'acquiescer les ruines des deux haltes qui sont sur son territoire et de les restaurer avec l'aide du conseil départemental et la réserve parlementaire.

Sur la suggestion d'une administrée, une boîte à livres est installée dans la gare du Rouzet. Le principe de fonctionnement est simple: on apporte ou pas des livres et on choisit parmi les ouvrages laissés.

Pas d'inscription, pas de délai de retour, le but est d'offrir l'accès à la lecture sans contrainte et basé sur l'échange. Les livres ont ainsi une seconde vie.

Le succès étant au rendez-vous, le projet d'une prochaine installation de boîte à livres est prévu près de la mairie mais cela, dans plusieurs semaines...

PUYCORNET

Les vœux du maire

Les conseillers municipaux et une bonne partie de la population étaient présents pour recevoir les vœux du maire, le premier dimanche de 2020. De nombreux représentants des communes voisines avaient fait le déplacement, de même que des élus nationaux, régionaux et départementaux : Valérie Rabault, députée ; Francis Bonhomme, sénateur ; Patrice Garrigue, conseiller régional ; Mathieu Albuague, conseiller départemental, et Francis Labryère, président de l'Association des maires de Tarn-et-Garonne. Les pompiers et la gendarmerie de Molières étaient représentés, et Maël Vidoni, enseignant à Puycornet, était venu au nom de l'école communale. Après les remerciements et les vœux pour la nouvelle année, le maire Jean-Michel Praysac a axé son discours sur la disparition progressive des services publics en zones rurales et semi-rurales, telles que la fermeture de certaines perceptions, et les territoires d'intervention de la gendarmerie bien trop étendus par rapport aux effectifs. Des points positifs ont été abordés : les réalisations communales et surtout, et c'est un gage pour l'avenir de l'école, la légère augmentation de la population avec 7 naissances pour 5 dé-



Pendant les vœux du maire, qui a annoncé qu'il se représentait aux élections municipales.

cès sur 742 résidents. Ensuite, Thierry Dubreil, président de la communauté de communes, a présenté la belle réalisation, la maison de santé de Lafrançaise, prête à recevoir de nouveaux médecins qui, visiblement, pour la plupart, ne se précipitent pas pour venir s'installer dans cette petite ville qui, pourtant, offre des conditions de vie et de travail bien plus agréables que dans les grands centres urbains. Beaucoup de personnes s'inquiètent du développement des déserts médicaux malgré les gros efforts que font les villages pour tenter de pallier cet abandon. Pour terminer, M. Praysac annonça qu'il allait conduire une prochaine liste aux élections municipales.



On a aussi tiré les rois.

